

instigateurs de ces premiers efforts tentés pour faire contribuer l'ONU à la cause du désarmement. Depuis, le Canada s'est associé à toutes les initiatives prises en ce sens dans le cadre des Nations Unies, et croit encore que la conférence mondiale du désarmement doit s'inscrire dans la ligne de cette oeuvre permanente du désarmement qui se poursuit au sein de notre Organisation, d'autant plus que celle-ci a déjà pris une décision capitale quant à son universalité en se prononçant sur la représentation de la République populaire de Chine. Il convient de rappeler en outre qu'il y a seulement deux ans, l'Assemblée générale a désigné la présente décennie comme celle du désarmement. Il est donc clair pour la délégation du Canada que c'est l'ONU qui devrait parrainer une éventuelle conférence mondiale sur ce sujet.

Si on le voulait, on pourrait prendre d'avance des dispositions pour faire participer à cette conférence, non seulement les États non membres, mais aussi des organismes indépendants et des sociétés privées, voire des particuliers ayant une compétence manifeste en la matière.

Il est à espérer, toutefois, que le problème de trouver une formule satisfaisante de représentation à cette conférence ne donne pas lieu à controverse, mais qu'au contraire, il soit résolu à l'unanimité de la famille des Nations Unies. Le Canada est l'un de ceux qui ont toujours préconisé activement, tant à Genève qu'à New York, la participation de toutes les grandes puissances militaires à l'oeuvre du désarmement. Au moment où nous devons nous attaquer d'urgence aux problèmes que posent la course aux armements nucléaires et l'existence d'armes de destruction massive qui risquent de mener les peuples de la terre à la catastrophe, il convient et il importe tout spécialement que la République populaire de Chine et la France joignent leurs efforts à ceux des autres puissances nucléaires pour tenter d'épargner à l'humanité l'horreur de la course aux armements nucléaires et les dangers de son escalade.

Il serait essentiel, pour le succès de cette conférence, qu'on tienne compte des vues de ces puissances; le Canada espère par conséquent que la résolution qu'on pourra adopter pour donner suite au projet de résolution A/L.631 du 28 septembre reflétera un consensus général et prévoira expressément la tenue de consultations suivies d'ici à ce que l'Assemblée générale décide de convoquer la conférence.

Par ailleurs, la convocation d'une nouvelle conférence à l'échelle mondiale ne doit pas nous servir de prétexte pour relâcher ou compromettre le travail qui se fait déjà. En particulier, participant aux négociations de la Conférence du Comité du désarmement à Genève, le Canada est conscient de la valeur de cet instrument de négociation et espère qu'on trouvera bientôt une formule pour associer les repré-

sentants de la République populaire de Chine à l'oeuvre du désarmement. La délégation du Canada espère en même temps qu'on accordera la plus grande attention aux consultations et aux préparatifs nécessaires pour que la conférence mondiale du désarmement, si elle a lieu, contribue au progrès de la cause du désarmement et ne compromette pas au contraire les efforts déjà entrepris.

Dans la mesure où la proposition d'une conférence mondiale du désarmement répond à ces critères et dans la mesure où elle pourrait sensibiliser l'opinion mondiale à l'importance primordiale du désarmement à notre époque d'armes de destruction massive, on peut compter sur le Canada pour l'appuyer, car aucune mesure ne s'impose avec une plus grande urgence que celles qui visent ainsi à freiner la course aux armements, et surtout la course aux armements nucléaires.

### POSSIBILITÉS D'ENTRAÎNEMENT D'EFFECTIFS ALLEMANDS AU CANADA

Une équipe venue d'Allemagne et composée de huit hommes est ici actuellement afin de voir si des effectifs de l'Armée allemande pourraient utiliser des installations et des zones d'entraînement canadiennes.

Le Livre blanc sur la Défense publié en août dernier mentionnait que le Canada peut augmenter sa contribution à l'efficacité de l'OTAN en mettant ainsi des installations d'entraînement à la disposition des membres de cet organisme.

Le document précité indiquait aussi que des entretiens avec l'Allemagne étaient en cours afin d'étudier la possibilité de conclure avec ce pays un accord semblable à celui que la Grande-Bretagne a signé quant à l'entraînement d'éléments des Forces britanniques au Canada.

Des effectifs des Forces britanniques s'entraînent dans diverses bases canadiennes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et de nombreux effectifs de l'Armée allemande se sont entraînés en Grande-Bretagne et aux États-Unis au cours des dernières années.

Au cours des vingt dernières années, le Canada a stationné en Allemagne ses effectifs des éléments Terre et Air affectés à l'OTAN.

Le Danemark et les Pays-Bas se servent aussi des installations canadiennes. Quelques équipages aériens des deux pays subissent actuellement un entraînement sur notre sol. En outre, l'Italie vient de terminer un programme d'entraînement aérien dans les bases militaires de l'ouest du Canada.

Le nombre des effectifs, la fréquence et la durée des périodes d'entraînement, ainsi que d'autres clauses d'un accord éventuel avec l'Allemagne sont autant de questions qui ne seront pas résolues avant plusieurs mois.